



Nouvelles suppressions d'emplois au PLF 2022 : la Ministre cogne encore sur l'administration centrale !

Lors de la présentation du PLF 2022 aux organisations syndicales le 22 septembre, Roselyne Bachelot-Narquin, par la voix de son Directeur-adjoint de Cabinet, a annoncé la **suppression de 15 postes supplémentaires** en administration centrale, plus précisément au secrétariat général.

Alors que la nouvelle organisation de l'administration centrale (OAC) ne devait conduire, soi-disant, à aucune suppression d'emploi, les faits démontrent pourtant le contraire :

- la politique de fusion des « fonctions support » poursuivie ces dernières années et qui fragilise des filières métiers entières avaient déjà entraîné d'importantes pertes d'emplois au secrétariat général ;
- cette même politique, au cœur du projet OAC, a eu les mêmes effets notamment sur la DGCA avec 14 postes perdus mais également sur la DGPA, la DGMIC et la DGLFLF.

On ne dira jamais assez que l'administration centrale a déjà perdu près de 600 postes depuis 2010. Cette politique dogmatique n'est pourtant pas sans conséquences. A la surcharge de travail dont témoignent de plus en plus nombreux les agents de la centrale s'ajoutent un délitement progressif des missions de service public ainsi qu'une crise profonde touchant jusqu'au sens du travail.

Cette, crise qui percute de plein fouet les agents du ministère, s'inscrit dans un contexte général très dégradé et qui devrait alerter nos dirigeants. Nous en voulons pour preuve les résultats de l'enquête réalisée du 30 avril au 31 août dernier, à l'initiative du collectif « Nos services publics », auprès des agents des services publics sur le sens et la perte de sens dans leur travail :

- 80 % des répondants déclarent être confrontés « régulièrement » ou « très fréquemment » à un sentiment d'absurdité dans l'exercice de leur travail ;
- la majorité des agents sondés considèrent que les principaux problèmes tiennent avant tout aux difficultés et entraves rencontrées pour mener à bien leur mission : « manque de moyens, désaccord avec la pertinence des consignes reçues, perte de sens de leur mission » ;
- le service de l'intérêt général demeure le motif principal cité pour rester au sein du service public pour 50 % des répondants ;
- néanmoins, un tiers des agents ayant déclaré rejoindre le service public pour « servir l'intérêt général » quittent leur poste au motif de cette crise de sens massive.

Les agents de centrale éprouvent très concrètement les effets de réformes successives, autoritaires et impensées.

Neuf mois après la publication des textes, la mise en place de l'OAC, qui a vu la création d'une Délégation à la Transmission, aux Territoires et à la Démocratie Culturelle (là aussi avec des moyens humains insuffisants par rapport à l'ambition déclarée par la Ministre) et une modification importante du périmètre et des prérogatives des directions métiers, est encore extrêmement chaotique : quid de l'actualisation des fiches de poste, des avenants, des projets de service (DGCA, DIRI, DG2TDC, SDAEI), de la formalisation des coopérations entre le secrétariat général et les directions métiers, de la cartographie des référents tant du côté du SG que des DG ? Aucune nouvelle depuis juillet dernier, où nombre de sujets étaient, nous disait-on alors, « en cours de finalisation ».

Encore faut-il ajouter à ce tableau déjà très préoccupant l'ensemble des mesures qui ont été déconcentrées depuis 2019, qu'elles concernent des mesures et politiques culturelles initialement pilotées et gérées par les directions métiers ou encore les actes de gestion RH qui relevaient jusqu'alors du SRH, le tout sans aucune réflexion et conduisant à une perte d'expertise extrêmement préjudiciable au service public et pour finir aux usagers.

Mais de tout cela, la Ministre n'en a que faire. Et, il faut bien le dire, elle se refuse à dialoguer.

Les organisations CGT, FSU et SUD du ministère de la culture ont d'ores et déjà déposé un préavis de grève unitaire pour la journée d'action et de manifestations du 5 octobre.

Le SGAC-CGT en fera de même.

Cette journée de mobilisation interprofessionnelle concerne tous les personnels de l'administration centrale.

Une HMI sera organisée jeudi 30 septembre à 12h30 en salle Molière, en présentiel et en visio-conférence.

Lien de la réunion :

<https://meet.starleaf.com/4671018801/app>

Continuons de nous mobiliser pour notre avenir et nos missions, et en particulier à partir 5 octobre !

Paris, le 28 septembre 2021